



*Procès-verbal*  
*Le jeudi, 4 novembre 1999 - n° 59*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 05.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie-James, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 18 est adopté.

---

Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 36 est adopté.

**Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption*

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose que le projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 195 est adopté.

4 novembre 1999

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur les heures d'exploitation de certains établissements le 1<sup>er</sup> janvier 2000, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 75 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 75 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

À 11 h 13, du consentement de l'Assemblée, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 03.

---

Moment de recueillement

## AFFAIRES COURANTES

### Présentation de projets de loi

Mme Lemieux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 79 Loi modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

**4 novembre 1999**

---

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de la Régie du bâtiment du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 670-19991104)

---

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Musée du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 671-19991104)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 3 novembre 1999, a étudié en détail le projet de loi :

n° 54 Loi modifiant la Loi sur les substituts du procureur général.  
Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 672-19991104)

### **Dépôts de pétitions**

M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 représentants de toutes les parties du Cégep de Saint-Jean (conseil d'administration, direction et trois syndicats), concernant l'accélération des négociations du renouvellement des conventions collectives.

(Dépôt n° 673-19991104)

**4 novembre 1999**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 108 membres de la coalition des parents et enseignants, concernant l'éducation catholique ou chrétienne dans les écoles.  
(Dépôt n° 674-19991104)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bouchard, premier ministre, dépose copie de quatre décrets du Gouvernement du Québec, en date du 4 novembre 1999 :

n° 1228-99      concernant l'établissement d'un programme exceptionnel de soutien du revenu pour les travailleurs touchés par la fermeture de l'usine Gaspésia à Chandler.  
(Dépôt n° 675-19991104)

n° 1229-99      concernant la création du Fonds de diversification économique pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.  
(Dépôt n° 676-19991104)

n° 1230-99      concernant le Fonds de création d'emplois municipaux.  
(Dépôt n° 677-19991104)

n° 1231-99      concernant la constitution d'un comité ministériel spécial pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.  
(Dépôt n° 678-19991104)

À la demande de M. le Président, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

4 novembre 1999

---

Un tableau, préparé en septembre 1999 par l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, qui présente le nombre de personnes en attente et les délais d'attente pour les services spécialisés par région.  
(Dépôt n° 679-19991104)

### Motions sans préavis

M. Chevrette, ministre des Transports, présente une motion concernant l'industrie du transport aérien; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, présente une motion concernant la réduction d'impôt fédéral et les transferts financiers aux provinces; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) présente une motion concernant la réduction d'impôt fédéral et les transferts financiers aux provinces; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Normandeau (Bonaventure) présente une motion concernant la préservation des emplois à l'usine Gaspésia de Chandler; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Brouillet (Chauveau) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 35<sup>e</sup> anniversaire du *Journal des débats* et félicite ses artisans d'hier et d'aujourd'hui pour leur professionnalisme dans la réalisation de ce travail essentiel au bon fonctionnement de l'institution parlementaire et à la connaissance de son histoire.

**4 novembre 1999**

---

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la place de la religion à l'école.

**Motions sans préavis**

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite l'honorable Beverly McLachlin pour sa nomination au poste de juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Gauvin (Montmagny-L'Islet) présente une motion concernant une consultation publique élargie sur la gestion et l'administration d'Emploi-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Chevrette, ministre des Transports, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral, dans le cadre du dossier de la

**4 novembre 1999**

---

restructuration de l'industrie du transport aérien, de défendre les intérêts du Québec en ce qui concerne :

- la conservation des emplois et de l'expertise développée au Québec dans le secteur aéronautique;
- le maintien et le développement de l'ensemble des activités économiques de l'industrie aéronautique dont 60 % s'effectue au Québec;
- le maintien du siège social et d'un centre d'entretien à Montréal;
- la qualité et la disponibilité du service aérien dans les diverses régions du Québec;
- le rayonnement des aéroports internationaux de Montréal et de Québec;
- l'utilisation de la langue française sur le territoire québécois conformément à la *Loi sur les langues officielles*.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire du Parlement jeunesse du Québec / Quebec Youth Parliament.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'audition des intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 210, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé « Réforme du transport par taxi : pour des services de taxi de meilleure qualité »;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales.

---

M. Pinard, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission concernant la surveillance des organismes publics.

**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 12 novembre 1999, Mme Beauchamp (Sauvé) s'adressera à Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation du milieu culturel au Québec ».

## AFFAIRES DU JOUR

### Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient immédiatement trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée, le mercredi 3 novembre 1999, par M. Marsan (Robert-Baldwin) à Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, concernant le dossier de l'alphabétisation et Emploi Québec;

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

La liste des membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

(Dépôt n° 680-19991104)

La revue *Le Monde alphabétique*, « Les personnes analphabètes imaginent l'an 2000 », n° 11 - automne 1999, publié par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec.

(Dépôt n° 681-19991104)

- le deuxième débat, sur une question adressée par Mme Normandeau (Bonaventure) à M. Brassard, ministre des Ressources naturelles et leader du gouvernement, au nom de M. Bouchard, premier ministre, concernant le dossier de la fermeture de l'usine Gaspésia;
- le troisième, sur une question adressée par M. Després (Limoilou) à M. Bégin, ministre de l'Environnement et ministre responsable de la région de Québec, concernant sa décision de favoriser la construction d'un monument urbain dans la région de la Capitale.

**4 novembre 1999**

---

À 16 h 33, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 novembre 1999, à 14 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**